



LETTRE DES DÉPUTÉ.E.S COMMUNISTES

et des député.e.s des Outre-mer membres du groupe GDR

La politique du pire

L'actualité internationale est douloureuse. Chaque jour, les morts s'accumulent à Gaza, à Rafah et la communauté internationale, dans sa grande majorité, se contente de condamner mollement le massacre des civils palestiniens. La France prend des initiatives diplomatiques qu'il convient de saluer mais elles sont tardives et ne sont plus à la hauteur de l'urgence et des besoins. La recherche de la paix, guide suprême de toute action diplomatique, impose de prendre des mesures fermes en direction du Gouvernement d'extrême droite Israélien. Pourtant, c'est en direction des mobilisations pour la paix et un cessez-le-feu que le Gouvernement de Gabriel Attal fait injustement démonstration de force.

L'actualité nationale est, elle aussi, douloureuse, inquiétante et là encore le Gouvernement n'est pas à la hauteur de ses responsabilités. Responsabilité directe en Kanak Nouvelle-Calédonie

où plusieurs personnes ont déjà perdu la vie. Le Gouvernement pouvait éviter ce drame et ce n'est pas faute d'avoir été alerté sur les conséquences probables du passage en force d'un texte, vivement contesté, qui vise à modifier le corps électoral. Une modification de nature coloniale vécue, inévitablement, comme une provocation.

Un Gouvernement qui doit également assumer ses responsabilités dans la montée de l'extrême droite qui, désormais, défile en toute impunité, affichant, ostensiblement, dans les rues de la capitale, tous les atours des néo-nazis. Quand l'émotion nous saisit à la vue de ces images qui nous rappellent les pires heures de notre histoire, le gouvernement entame des Assises de lutte contre l'antisémitisme où sera convié le Rassemblement national.

Dans ce climat éprouvant, l'actualité au sein de notre hémicycle sur

laquelle nous aurons la main le 30 mai prochain sera, au contraire, porteuse d'espoirs. Comme chaque année, nous souhaitons faire de notre journée de « niche parlementaire » un moment politique fort permettant de débattre des aspirations de nos concitoyennes et concitoyens.

Protection sociale, santé, logement, réussite scolaire, démocratie, changement climatique, souveraineté alimentaire et agricole, tels sont les sujets qui préoccupent prioritairement les Françaises et les Français aujourd'hui.

Ce sont les sujets que nous ferons résonner dans l'hémicycle le 30 mai, soucieux de faire vivre l'espoir d'un projet de société plus juste et plus humain.

 **André Chassaigne,**
Président du groupe de la Gauche
Démocrate et Républicaine



Dégradation des comptes publics : l'échec de la macronie

Le débat d'orientation et de programmation des finances publiques a eu lieu le 29 avril dernier. À cette occasion, le gouvernement a présenté son programme de stabilité 2024-2027. Un programme en forme de plan d'austérité qui instrumentalise le déficit pour priver les Français de dépenses publiques utiles, faute de prendre l'argent là où il est.

Le programme de stabilité pour 2024 est une caricature encore plus grossière de la doxa libérale qui habite le gouvernement depuis 2017. Au prétexte d'une croissance et de recettes fiscales en berne, dont les ministres sont responsables, et d'une dette publique au nom de laquelle il ne cesse de culpabiliser les Français, le gouvernement pousse cette année un peu plus encore la logique austéritaire et le rabot sur les dépenses publiques.

Pourtant, notre pays est riche, immensément riche, l'un des plus riches de la planète. Le paradoxe est que cette richesse ne permet pas à tous nos concitoyens d'être mieux soignés qu'il y a quelques années, qu'elle s'accompagne d'inégalités territoriales délétères et qu'elle est synonyme, dans nos territoires ruraux, d'abandon de pans entiers du service public. « *Malgré votre autosatisfaction permanente, et sans revenir sur les critiques acerbes du Haut Conseil des finances publiques et de la Cour des comptes, vous avez échoué. Si ce n'est de l'insincérité, alors cela s'apparente à de l'incompétence* » a lancé Nicolas Sansu lors de la discussion générale.

UNE POLITIQUE D'AUSTÉRITÉ QUI AFFAIBLIT L'ÉTAT ET LES SERVICES PUBLICS

Le gouvernement a organisé le désarmement fiscal de notre pays et il n'est donc plus en mesure

de répondre aux urgences climatiques, sociales et démocratiques. Les mesures de baisses d'impôts prises depuis 2017 s'élèvent à 76 milliards dont 40 milliards pour les entreprises à travers la baisse de l'impôt sur les sociétés ainsi que la suppression de la CVAE et de la moitié de la CFE, la cotisation foncière des entreprises, l'extension du CICE, le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, mais aussi 10 milliards accordés aux ménages les plus riches.

« Malgré votre constante autosatisfaction, vous avez échoué. Si ce n'est de l'insincérité, alors cela s'apparente à de l'incompétence. »
Nicolas Sansu

Les choses sont claires : le gouvernement réduit les recettes pour creuser les déficits, lesquels servent à justifier son discours sur la réduction de la dépense publique. D'ailleurs, toutes les études le montrent, ce n'est pas une explosion des dépenses qui aggrave le déficit mais bien une contraction des recettes. « *Nous savons quels sont vos véritables objectifs : diminuer les protec-*



tions collectives, faire passer des pans entiers de services rendus de la sphère publique vers la sphère privée » a poursuivi Nicolas Sansu. Comme il l'a fait pour les travailleurs futurs retraités en 2023, le gouvernement s'attaque désormais aux chômeurs et aux malades qui verront leur reste à charge s'accroître. Dans le même temps, il va mettre les collectivités locales au régime sec alors qu'elles ne sont pas responsables de la dette publique de fonctionnement puisque leur budget doit respecter l'équilibre. Quelle erreur ! Ce n'est pas ainsi que nous devons procéder si nous voulons réussir la transition écologique, améliorer les conditions d'éducation, assurer l'égalité territoriale et apporter tous les services du quotidien.

UNE AUTRE RÉPARTITION DES RICHESSES EST INDISPENSABLE

Un autre chemin est possible. Non pas une augmentation aveugle des impôts mais une autre répartition des richesses au moyen d'une architecture fiscale plus juste et plus équitable. Notre pays a vu le patrimoine des plus fortunés doubler en trois ans. Dès lors, comment ne pas plaider pour une contribution exceptionnelle sur les très hauts patrimoines afin de financer la bifurcation écologique comme le préconise le rapport de Selma Mahfouz et Jean Pisani-Ferry, une idée reprise dans le rapport que Nicolas Sansu a rédigé avec le député Mattei ? S'agissant de la sé-

curité sociale, les exonérations de cotisations sociales compensées par l'État atteignent près de 80 milliards alors qu'elles s'élevaient à moins de 10 milliards il y a vingt ans. Comment ne pas s'interroger sur l'efficacité de cette aide indifférenciée et coûteuse pour le pays ?

Les distributions de dividendes et les rachats d'actions n'ont cessé de se multiplier pour atteindre des niveaux records. Adossés à des mécanismes de remontées dans des holdings situées dans des paradis fiscaux, des dizaines de milliards de ressources, qui pourraient être utiles pour financer les protections collectives et les services publics, échappent ainsi au budget de l'État. Enfin, comment ne pas s'alarmer de la diminution continue de la part des impôts progressifs dans les ressources de l'État, au risque de détruire le consentement à l'impôt ? « *Oui, il existe une solution alternative à votre doxa libérale qui favorise les 1 % les plus riches* » s'est exclamé Nicolas Sansu.

Les choix politiques du gouvernement, ceux d'une Europe des marchands et des marchandises et non d'une Europe des droits sociaux et humains, font rejaillir le spectre d'une extrême droite conquérante, partout sur le continent. Le gouvernement a échoué. Il nous emmène vers le chaos. Il est urgent de changer de cap. ♦



Lire l'intégralité de l'intervention de Nicolas Sansu du 29 avril 2024

LE GOUVERNEMENT PERSISTE ET SIGNE

Le 26 mars, l'Insee a confirmé la dégradation des comptes publics avec un déficit à 5,5 % du PIB. À l'horizon 2027, il faudrait ainsi trouver 95 milliards d'euros pour revenir sous la barre des 3 % de déficit public. Pour cette année 2024, 10 milliards d'euros de crédits ont d'ores et déjà été annulés, sur des politiques publiques centrales : la rénovation thermique des logements (1 milliard d'euros), les infrastructures de transport (340 millions), le fonds Vert destiné aux investissements écologiques des collectivités territoriales (500 millions), l'éducation nationale (700 millions), l'enseignement supérieur (600 millions). Pour 2025, l'austérité sera plus marquée encore et aboutira inéluctablement à des coups de rabot massifs. Il s'agit d'économiser 20 milliards d'euros supplémentaires.

Le 10 avril, Sébastien Jumel s'est adressé au Premier ministre sans détour et avec gravité : « *Votre choix de déclarer la guerre sociale au pays est irresponsable* ». Et pour que la boucle soit bouclée, après avoir imposé son budget à coup de 49.3, voilà que le gouvernement contourne de nouveau l'Assemblée en refusant qu'un projet de loi de finances rectificative soit soumis au vote des députés. Il continue de décider seul et de refuser le débat démocratique. « *L'urgence est de recoudre la République contre les libéraux qui divisent et contre l'extrême droite qui se nourrit des divisions. Sur cet objectif, la gauche saura se rassembler pour censurer le gouvernement* » a averti Sébastien Jumel pour conclure.



Loi agricole, une occasion ratée

Attendu depuis plus d'un an et remanié pour répondre à la colère des agriculteurs, le projet de loi d'orientation agricole est décevant tant il passe à côté des enjeux de souveraineté agricole et alimentaire. Car c'est moins ce qu'il y a dans ce texte qui pose problème que ce qu'il n'y a pas.

Depuis plusieurs décennies, notre modèle agricole dévise. La démographie recule inexorablement avec des conséquences lourdes pour l'alimentation mais aussi l'aménagement du territoire, la ruralité. La crise frappe aussi les revenus des agriculteurs, particulièrement fragilisés par deux décennies de dérégulation des échanges et des systèmes de prix. En dépit des lois EGALIM, la logique de construction des prix est toujours défavorable aux agriculteurs. Les marges des uns sont les pertes des autres, ce qui conduit à ce que 18 % des agriculteurs vivent sous le seuil de pauvreté.



© Photo de Johannes Ströcker - pexels

UN PROJET DE LOI VIDE

Depuis des années, les agriculteurs alertent sur un sentiment qui gagne nos campagnes, celui d'être pris à son propre piège entre les investissements trop lourds, la misère de la technocratie, les espoirs douchés et l'impression d'être abandonné par l'État qui est censé les protéger. La colère épaisse qui s'exprime depuis des mois dans nos campagnes comme au salon de l'agriculture n'a pas trouvé d'écho au gouvernement. Pas plus que la colère des pêcheurs, grande oubliée de ce projet de loi, alors qu'elle souffre d'une érosion sans précédent de ses revenus et de ses effectifs.

D'effets de manches en tribulations, cette loi d'orientation agricole, maintes fois réécrite et tant attendue, est un échec. Non qu'elle soit dangereuse : elle est simplement vide. Elle ne propose rien pour garantir une rémunération digne qui li-

mite les marges de l'agroalimentaire et de la grande distribution. Elle fait l'impasse sur les traités de libre-échange qui continuent d'amputer notre souveraineté agricole. Elle ne propose rien en matière de protection du foncier agricole et l'amélioration à son accès. Et surtout, elle oublie de proposer un modèle qui réaffirme notre souveraineté.

« Le Président de la République a pour l'instant toujours refusé de réguler les prix et de mettre un frein au dumping social et environnemental qui tue notre agriculture. »
Sébastien Jumel

Ce projet de loi s'inscrit dans le double discours permanent qu'a dé-

veloppé Emmanuel Macron depuis 7 ans, en matière agricole. La main molle et le verbe haut, le Président de la République a pour l'instant toujours refusé de réguler les prix et de mettre un frein au dumping social et environnemental qui tue notre agriculture. Plutôt que de reprendre en main notre destin agricole, il a préféré les effets de styles, multipliant les annonces furibondes sur les prix planchers et dans le même temps, plaidant pour toujours plus de PAC. Les élans amoureux de Gabriel Attal pour l'agriculture devant une botte de foin ne trompent personne non plus.

ÊTRE SOUVERAIN C'EST POUVOIR PRENDRE SON DESTIN EN MAIN

Ce n'est pas en dénonçant les normes environnementales et sociales comme les vraies responsables de la crise agricole que le gouvernement parviendra à faire oublier son allégeance aux traités de libre-échange qu'il continue de négocier sur le dos de la souveraineté de la France. Les agriculteurs ne veulent pas moins d'État, mais des normes qui les protègent. Ils ne réclament pas l'abandon de toutes les normes pour se protéger des tomates espagnoles ou des fraises du Maghreb. Non, car ce ne sont pas les normes qui permettent à la grande distribution de contourner la loi EGALIM et d'acheter n'importe quoi à n'importe quel prix pour inonder le marché français. ♦



Lire l'intégralité de l'intervention de Sébastien Jumel du 15 mai 2024

Projet « 10 000 départs en vacances » : Jean-Marc Tellier veut redonner du bonheur à ceux qui sont privés de vacances

Avec vos partenaires, vous allez permettre le départ en vacances pour 10 000 personnes pour lesquelles elles étaient juste un rêve. Pouvez-vous nous parler du projet ?

Avec ce projet, nous voulons redonner à nos concitoyens ce qui leur revient de droit : du bonheur ! Nous voulons dire aux familles, aux jeunes, à nos aînés, à ceux qui sont trop souvent éloignés des vacances, qu'ils soient privés d'emploi ou travailleurs : ne rêvez plus, partez !

Porté par l'association Vacances Ouvertes en partenariat avec 26 collectivités de l'arrondissement de Lens-Liévin, la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL), la CAF, le département du Pas-de-Calais, la Région Hauts-de-France et de nombreux partenaires comme le Secours Populaire, nous allons soutenir 10 000 personnes dans leur projet de vacances. Outre l'octroi de chèques vacances selon des critères larges et accessibles, y compris pour les travailleurs, cette initiative vise à aider ces personnes à organiser leurs vacances estivales avec des conseils sur mesure, essentiels pour ceux qui n'ont pas eu l'opportunité de partir depuis longtemps. Notre projet comprend des départs en autonomie pour ceux qui savent déjà où aller, des séjours à prix réduits partout en France grâce à la fondation « Je pars, tu pars, il part », des séjours collectifs organisés par les collectivités, et un séjour commun qui emmè-



© DR

"JE SOUHAITE PROPOSER UNE LOI POUR INSTAURER UN DROIT AUX VACANCES EFFECTIF ET SIMPLIFIÉ, PERMETTANT À CHACUN DE PROFITER PLEINEMENT DES BIENFAITS DES VACANCES."

nera 1000 personnes à Dieppe grâce au soutien de mon collègue député Sébastien Jumel et de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise. Aussi, tous les bénéficiaires participeront à une grande « Fête des vacances » le 29 juin prochain au Stade Bollaert, en partenariat avec le RC Lens et sa fondation Au Cœur de Lens.

Comment vous est venue cette idée ?

L'inspiration pour ce projet a germé d'un constat alarmant : en France, 9 millions de personnes dont 3 millions d'enfants vivent

sous le seuil de pauvreté. Pour ces familles, les vacances demeurent un horizon souvent lointain. Un enfant sur quatre ne connaît jamais le départ en vacances, se voyant ainsi privé de précieux instants de détente et de découverte en famille.

Pour moi, c'est inconcevable en 2024 ! On le sait, les vacances sont l'un des premiers vecteurs d'enrichissement personnel, de ressourcement et de renforcement des liens familiaux.

Notre première opération, « 1000 départs en vacances », a été initiée à Avion et Méricourt et a connu un franc succès. Forts de cette expérience, nous avons décidé d'étendre notre rayon d'action à l'ensemble de l'arrondissement, pour finalement aboutir à un projet d'envergure avec « 10 000 départs en vacances ».

Quelle suite pensez-vous donner à ce projet ?

Avec l'expérience du projet des 10 000 départs en vacances et le soutien de nos partenaires et du tissu associatif, je souhaite proposer une loi pour instaurer un droit aux vacances effectif et simplifié, permettant à chacun de profiter pleinement des bienfaits des vacances. Nous voulons que tout le monde trouve sa place dans la société. Le droit aux vacances, au repos, aux loisirs, en somme, le droit au bonheur, doit devenir une réalité pour tous. ♦



POLITIQUE INDUSTRIELLE : STOP AUX VOLEURS DE RICHESSES

Le 30 avril, lors des questions au gouvernement, Fabien Roussel s'est exprimé au nom de notre groupe pour dénoncer l'élite décadente qui vole une part de la richesse des salariés. « *Les voleurs de richesses sont aussi ceux qui captent l'essentiel des aides publiques, versent des dividendes, tout en supprimant des emplois.* » Les PDG du CAC40 défrayent la chronique en se versant des revenus indécents. Parmi eux, le PDG de Stellantis a perçu 36,5 millions d'euros en un an. Pourtant, ce PDG fait peser de lourdes menaces sur la production de voitures et de véhicules utilitaires en France, en particulier à Aulnay-sous-Bois, dans le Nord avec le site Sevelnord ou encore sur des sous-traitants comme Eurostyle ou MA France dont la liquidation vient d'être prononcée. Les salariés de Sanofi, eux, subissent un énième plan de suppression d'emplois, 330 dans la recherche, quand l'entreprise abandonne la lutte contre le cancer et alors que l'État lui a versé plus d'1 milliard d'euros d'aides publiques en dix ans. La suppression de 677 emplois a également été annoncée chez ExxonMobil, en Seine-Maritime, alors que ce géant pétrolier a versé plus de 55 milliards d'euros de dividendes en 2022. La production d'acier à Fos-sur-Mer, celle de méthionine dans l'Allier ou celle des fameux verres Duralex dans le Loiret se trouvent également menacées, avec des centaines de salariés angoissés. Des entreprises stratégiques comme Atos sont aussi concernées. « *Il faut mettre fin à la décadence, à l'impunité des grands groupes et reprendre en main l'économie du pays !* »

VIOLENCES SEXUELLES AU CINÉMA

Le 2 mai, nous avons voté à l'unanimité la création d'une commission

d'enquête sur les violences et abus commis dans les secteurs du cinéma, de l'audiovisuel, du spectacle vivant, de la mode et de la publicité, comme nous y avait invités l'actrice et réalisatrice Judith Godrèche, qui a déposé une plainte pour viols sur mineure contre les réalisateurs Benoît Jacquot et Jacques Doillon. Le 14 mars, lors de son audition devant la Délégation aux droits des enfants, celle-ci avait dénoncé l'écrasement de la parole et l'invisibilisation de la souffrance des enfants dans l'industrie du cinéma. « *Nous voulons avec elle, et avec tant d'autres, passer du chuchotement à la fanfare* » a déclaré Elsa Faucillon en formant le vœu que cette commission d'enquête permette d'avancer dans la reconnaissance des victimes et conduise à la construction de dispositifs protecteurs concrets.

FAMILLES MONOPARENTALES



© Keira Burton - pexels

Début avril, à l'occasion de la semaine de contrôle du gouvernement, nous avons été à l'initiative d'un débat sur la place dans la société et dans le droit des familles monoparentales. L'occasion pour notre groupe de parler de situations particulières comme celle des femmes étrangères accueillies sur le territoire, qui se retrouvent seules avec des enfants ou encore celle des familles monoparentales qui ont un enfant handicapé. Il s'agit majoritairement de mères qui ne peuvent pas travailler car elles doivent s'occuper de leur enfant, en raison de la défaillance du système éducatif. En effet, il

y a un manque criant d'AESH, accompagnants d'élèves en situation de handicap, et d'IME, instituts médico-éducatifs. Cette situation est inacceptable ; il est urgent de leur apporter un soutien spécifique. C'est le sens du texte que nous avons inscrit dans notre niche parlementaire du 30 mai prochain.

CONFLIT ISRAËLO-PALESTINIEN



© Assemblée nationale

Au lendemain de l'attaque d'Israël à Rafah, André Chassaigne est intervenu lors des questions au gouvernement pour appeler ce dernier à réagir au plus vite contre les violations du droit international commises quotidiennement par le gouvernement d'ultra-droite israélien. « *La communauté internationale et la France doivent réagir au plus vite pour obtenir un cessez-le-feu immédiat et la libération des otages israéliens !* » s'est-il exclamé. Il a également rappelé que la Cour internationale de justice avait ordonné à Israël de prendre des mesures conservatoires afin de prévenir le génocide contre les Palestiniens à Gaza et qu'il était grand temps que la communauté internationale prenne ses responsabilités. « *Cela passe, notamment, par un embargo sur les armes à destination d'Israël et la suspension immédiate de l'accord d'association entre Israël et l'Union européenne.* »

INTERDICTION DES PFAS

L'Assemblée a adopté en première lecture une proposition de

loi visant à protéger la population des risques liés aux substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS), ces « polluants éternels » largement utilisés depuis les années 50 dans une grande diversité de produits de consommation courante. Ces polluants que l'on retrouve partout, dans l'air, dans l'eau, dans les aliments, dans les sols, constituent une grave menace pour la santé humaine et l'environnement. Or, face aux risques avérés, les réglementations françaises et européennes sont balbutiantes. Ainsi, l'interdiction des produits contenant des PFAS, à l'exception des ustensiles de cuisine sauvés in extremis, que contient cette proposition de loi constitue une avancée majeure et ce, alors que les publications scientifiques internationales sur le sujet sont de plus en plus alarmantes.



© RDNE Stock project - pexels

MIEUX ACCOMPAGNER LES TND

Le jeudi 2 mai, nous avons adopté en première lecture une proposition de loi visant à améliorer l'accompagnement des personnes présentant des troubles du neurodéveloppement (TND) et à favoriser le répit des proches aidants. Ces troubles regroupent des affections variées : troubles du spectre autistique, troubles de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) ou encore troubles spécifiques du langage et des apprentissages (TSLA), dits troubles dys. Au total,

un enfant sur six présenterait un trouble du neurodéveloppement. La proposition qui a été adoptée porte sur les solutions de scolarisation de ces enfants, sur l'établissement d'un diagnostic précoce et sur le soutien aux aidants. Mais si ce texte repose sur de bons constats, les réponses ne collent pas suffisamment à la réalité ni aux besoins. Il faut aller plus loin notamment avec davantage de moyens humains, le déficit en la matière étant abyssal.

ATTRACTIVITÉ DE LA FRANCE



© Jean-Jacques Boujot

Sans surprise, la proposition de loi visant à accroître le financement des entreprises et l'attractivité de la France, émanant du groupe majoritaire et qui a été soumise au vote des députés en ce début avril, s'inscrit pleinement dans les canons macronistes. À l'instar de sa grande sœur, la loi Pacte, elle dérègle, financiarise, ne s'adresse qu'à une infime partie des entreprises et participe à la compétition internationale entre les différentes places financières. Une proposition très éloignée donc des enjeux du monde économique réel, celui des TPE-PME qui sont davantage alertées par le montant de leurs factures d'énergie ou d'assurance que par les modalités de cotation de leurs titres ! « *Faire de Paris une grande place financière ne constitue pas un objectif de politique publique utile économiquement et socialement* » s'est exprimé Nicolas Sansu. Bien au contraire.

SITUATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE



© BeenAroundAWhile CC BY 3.0

Alors que les violences s'intensifiaient, le gouvernement a persisté dans sa décision unilatérale de dégel du corps électoral pour les élections locales en Kanaky-Nouvelle-Calédonie, et son projet de réforme constitutionnelle a été adopté dans la nuit du 14 au 15 mai. L'aggravation de la situation était prévisible et le gouvernement n'aura rien fait pour l'empêcher. La veille, le président Chassaigne avait pourtant interpellé le Premier ministre pour lui dire que l'apaisement ne pouvait passer que par le retrait du texte et le rétablissement du dialogue pour un accord global. « *Trente ans après l'entente pour une paix entre deux camps, poursuivre dans la voie du dégel, c'est choisir l'embrasement [...]* Ne vous inscrivez pas dans un processus de colonisation qui consiste à mettre en minorité un peuple sur sa propre terre. » Malheureusement, le pire est arrivé. Maintenant, c'est le Conseil de défense, c'est l'état d'urgence. Bien sûr, nous relayons l'appel à l'apaisement lancé par la majorité des forces politiques locales. Mais, le gouvernement a une très lourde responsabilité dans cette situation. L'invitation, lancée après coup par le Président de la République, à réunir les représentants calédoniens pour trouver un accord se résume à un espace extrêmement court et contredit ce qui a été dit durant les débats, à savoir que la convocation du Congrès laisserait le temps du dialogue. En réalité, il n'y aura que quelques jours pour que les parties et l'État puissent s'entendre sur un projet global. C'est totalement inadmissible et irresponsable. Le gouvernement doit impérativement corriger cette posture pour sortir au plus vite la Kanaky-Nouvelle-Calédonie de la spirale dans laquelle elle est entraînée.



#AGENDA

MAI 2024 NICHE PARLEMENTAIRE

CETA, protection sociale, santé, environnement, familles monoparentales, logement, réussite scolaire ou encore démocratie seront au programme de notre niche parlementaire qui aura lieu, cette année, le jeudi 30 mai. Nous défendrons notamment un texte fondateur visant à constitutionnaliser la Sécurité sociale pour mieux la protéger. Nous comptons également provoquer un vote sur le CETA rejeté fin mars par le Sénat, le gouvernement rechignant à le transmettre à l'Assemblée. À défaut d'examiner le texte lui-même, nous demanderons la poursuite du processus de ratification du CETA pour le soumettre au vote des députés.

Les textes inscrits à l'ordre du jour le 30 mai :

- Proposition de résolution (PPR) visant à adapter et mutualiser nos politiques publiques au changement climatique notamment à destination des villes côtières et insulaires
- PPR portant sur la procédure de ratification du CETA
- Proposition de loi (PPL) constitutionnelle visant à constitutionnaliser la Sécurité sociale
- PPL visant la prise en charge intégrale des soins liés au traitement du cancer du sein
- PPL visant à réduire la précarité sociale et monétaire des familles monoparentales
- PPR tendant à la création d'une commission d'enquête sur l'indépendance du logement social dans les départements et régions d'outre-mer
- PPL pour une meilleure réussite scolaire des jeunes ultramarins grâce à l'apprentissage des langues régionales
- PPL constitutionnelle tendant à la création d'une commission permanente aux collectivités territoriales et aux Outre-mer.

Suivez cette journée en direct, et en différé, sur le portail de l'Assemblée nationale et sur nos réseaux sociaux. #InitiativesPCF #NicheGDR #DirectAN



André CHASSAIGNE
Président de groupe
député du Puy-de-Dôme



Edouard BÉNARD
député de Seine-Maritime



Soumya BOUROUAHA
députée de Seine-Saint-Denis



Pierre DHARRÉVILLE
député de Bouches-du-Rhône



Elsa FAUCILLON
députée des Hauts-de-Seine



Sébastien JUMEL
député de Seine-Maritime



Jean-Paul LECOQ
député de Seine-Maritime



Yannick MONNET
député de l'Allier



Jean-Victor CASTOR
député de Guyane



Steve CHAILLOUX
député de Polynésie



Emeline K/BIDI
députée de la Réunion



Karine LEBON
députée de la Réunion



Tématai LE GAYIC
député de Polynésie



Stéphane PEU
député de Seine-Saint-Denis



Fabien ROUSSEL
député du Nord



Frédéric MAILLOT
député de la Réunion



Marcellin NADEAU
député de la Martinique



Mereana REID-ARBELOT
députée de Polynésie



Davy RIMANE
député de Guyane



Jiovanny WILLIAM
député de la Martinique



Nicolas SANSU
député du Cher



Jean-Marc TELLIER
député du Pas-de-Calais

SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ



groupe-communiste.assemblee-nationale.fr

Restez informés
encore plus régulièrement
en vous abonnant
à notre infolettre
bimensuelle



NOUS JOINDRE

✉ 126, rue de l'Université
75 007 Paris

@ groupe.gdr@assemblee-nationale.fr
01 40 63 60 81

